

**De 12 à
25 ans !**

Challenge des jeunes BENEVOLES ASSOCIATIFS

édition 2024

Candidatures jusqu'au 31 octobre 2024
Dépôt des candidatures : sdjes32@ac-toulouse.fr

REGLEMENT 2024

Dans le cadre de la reconnaissance et de la valorisation des jeunes bénévoles, le Conseil de la Vie Associative du Gers organise « le challenge des jeunes bénévoles ». Ce challenge a pour objectif de mettre en lumière les associations et leur accompagnement en faveur des jeunes bénévoles.

Article 1

« Le challenge des jeunes bénévoles » est ouvert aux jeunes âgé.e.s de 12 à 25 ans, exerçant une activité bénévole au sein d'une ou plusieurs associations depuis au moins un an et dont le siège social est situé dans le département du Gers.

Article 2

Les candidatures sont présentées par le / la Président.e et/ou un. dirigeant.e du bureau de l'association gersoise, avec avis motivé, à l'aide de la fiche ci-jointe.

Article 3

Le challenge récompense un ou plusieurs lauréat.e.s et les associations dans lesquelles les jeunes sont engagé.e.s.

En complément, le prix « jeune engagé.e » sera attribué à un jeune méritant de moins de 15 ans.

Article 4

Un « prix spécial » peut également être attribué par le jury, parmi les candidatures déposées.

Article 5

Les dossiers de candidature sont à retirer par mail à l'adresse suivante : sdjes32@ac-toulouse.fr

Ou téléchargeable à **compter du mois de septembre 2024**, en cliquant sur le lien suivant :

<https://infoasso32.fr/challenge-des-jeunes-benevoles-associatifs-gersois-2024/>

Article 6

Les candidatures sont à renvoyer **jusqu'au 31 octobre 2024** à l'adresse mail suivante :

sdjes32@ac-toulouse.fr

Au-delà de cette date, les organisateur.rice.s ne pourront pas assurer la prise en compte des candidatures.

Article 7

Les prix sont attribués par un jury composé de représentant.e.s des structures suivantes :

- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Département du Gers
- Info'Asso 32
- Ligue de l'enseignement
- Les Francas du Gers
- Comité Départemental Olympique et Sportif
- Fédération Départementale des foyers ruraux
- Un.e représentant.e des lauréats des précédentes éditions

Article 8

A l'issue du jury, les résultats sont communiqués aux lauréat.e.s et aux associations dans lesquels ils / elles sont engagé.e.s. Les jeunes bénévoles et les associations seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix.

Article 9

La participation à ce challenge implique la connaissance de ce règlement et son entière acceptation. Il est consultable dans son intégralité sur les sites internet des partenaires du « challenge du jeune bénévole ». L'organisateur.rice se réserve le droit de proroger, de modifier ou d'annuler le challenge si des circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne peut être engagée de ce fait.

Article 10

Les photos et/ou vidéos remises avec la candidature au challenge ne seront pas prises en compte dans le cadre des délibérations du jury. Ces supports de communication seront utilisés uniquement lors de la remise des récompenses, sous réserve de la signature de l'autorisation du droit à l'image par le / la jeune ou son / sa représentant.e légal.e.

De 12 à
25 ans !

Challenge des jeunes BENEVOLES ASSOCIATIFS édition 2024

Candidatures jusqu'au 31 octobre 2024
Dépôt des candidatures : sdjes32@ac-toulouse.fr

FICHE DE CANDIDATURE

Important : cette fiche est à renvoyer jusqu'au 31 octobre 2024

Afin de valoriser au mieux la candidature du / de la jeune bénévole, il est important de bien argumenter son engagement et son parcours sous la forme la plus explicite

à l'adresse mail suivante : sdjes32@ac-toulouse.fr

ASSOCIATION :

Nom de l'association

Adresse postale.....

Objet de l'association

Date de déclaration en Préfecture

Nom du (de la) Président(e)

Dossier présenté par

☎ : Adresse électronique

PROFIL DU / DE LA JEUNE BENEVOLE :

Nom Prénom Sexe

Adresse.....

☎ : Adresse courriel

Situation du / de la jeune (collégien.ne, lycéen.ne, étudiant.e, actif.ve, demandeur.euse d'emploi,...)

Date de naissanceLieu de naissance

Date d'entrée dans l'association.....

DEFINISSEZ DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS LE ROLE ACTIF ET/OU LES RESPONSABILITES DU / DE LA JEUNE BENEVOLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Date d'entrée dans la fonction	Fonctions occupées	Définition du rôle actif et des responsabilités du / de la candidat.e

QUELLES-SONT LES RAISONS OU MOTIVATIONS DE CETTE PROPOSITION ?

.....

.....

.....

.....

.....

LE (LA) JEUNE BENEVOLE A-T-IL (ELLE) PERMIS A VOTRE ASSOCIATION DE SE DISTINGUER AU PLAN LOCAL OU REGIONAL ?

.....

.....

.....

.....

A-T-IL (ELLE) DÉJÀ ÉTÉ RÉCOMPENSÉ(E) AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION ?

.....

.....

.....

.....

**EST-IL (ELLE) MEMBRE D'UNE AUTRE ASSOCIATION ? SI OUI, LAQUELLE ?
Y JOUE-T-IL (ELLE) UN RÔLE ?**

.....
.....
.....

AUTRES REMARQUES ÉVENTUELLES :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné.e certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date de la demande

Signature du / de la Président.e ou son / sa représentant.e



**Challenge des jeunes
BENEVOLES ASSOCIATIFS**



**Afin d'illustrer l'engagement du / de la (des) jeune.s de votre association,
n'hésitez pas à nous transmettre des photos, vidéos, ...
Elles seront diffusées, avec l'accord du / de la jeune ou de son / sa représentant.e
légal.e, lors de la remise des récompenses.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le sdjes32@ac-toulouse.fr

Les données collectées sont communiquées aux membres du jury et organisateur.rice.s de ce challenge, conservées pour une durée de 2 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement auprès du sdjes32@ac-toulouse.fr.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.

De 12 à
25 ans !

Challenge des jeunes BENEVOLES ASSOCIATIFS édition 2024

Candidatures jusqu'au 31 octobre 2024
Dépôt des candidatures : sdjes32@ac-toulouse.fr

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ET DE PARTICIPATION AU CHALLENGE

A remettre impérativement avec le dossier de candidature

Le / la jeune bénévole est majeur.e

Je soussigné.e,
Madame, Monsieur (nom, prénom)

Demeurant

Le / la jeune bénévole est mineur.e

Je soussigné.e,
Madame, Monsieur (nom, prénom)

Demeurant

Agissant en qualité de représentant.e légal.e de (nom, prénom du / de la mineur.e)

.....

autorise mon fils/ma fille à participer au challenge des jeunes bénévoles

Autorise le / la représentant.e de l'Etat, dans le cadre de l'édition 2024 du challenge des jeunes bénévoles :

- ❖ à diffuser les données personnelles des candidat.e.s aux membres du jury.
- ❖ à utiliser les supports numériques demandés lors du dépôt des candidatures à des fins de communication, notamment lors de la remise des prix
- ❖ à photographier et/ou filmer le / la jeune bénévole lors de la remise des prix ainsi qu'à utiliser son image sur tous supports connus (intranet, articles de presse...) à des fins d'information ou d'actualité.

Fait le.....

Signature du / de la jeune :

A.....

(ou de son / sa représentant.e légal.e s'il / elle est mineur.e)